

Chers collègues,

Nous avons eu une réunion ce midi, lundi 08 mars à l'auditorium de la province sud en présence de Mme Champmoreau, de Mr Roser, vice-recteur, de Mr Capron, directeur de la DENC, de Mr Brial et de la direction de l'enseignement de la PS.

Afin que tout le monde ait les mêmes informations, nous vous faisons un récapitulatif des informations qui nous ont été données à cette réunion :

➤ La continuité pédagogique

Elle suit le même esprit que lors du confinement de l'année dernière. Il s'agit de maintenir le lien entre l'école, les élèves et les familles. Il a été rappelé qu'il ne s'agit en aucune manière d'exercer une pression sur les élèves, les familles et les enseignants.

- Pour l'enseignement primaire, il ne s'agit en aucun cas de donner de nouveaux apprentissages mais plutôt des activités stimulantes, ludiques et réalisables en famille. Cela pourrait évoluer si le confinement venait à se prolonger.

Il est demandé de mettre l'accent sur l'échange numérique quand cela est possible.

En province Sud, tous les parents peuvent avoir accès à « One », l'espace numérique de travail, même si leur enfant ne fait pas partie d'une école numérique. Le code peut leur être envoyé par SMS. Les quotas photocopies seront débloqués et la DENC est en lien avec les deux autres provinces pour qu'il en soit fait de même.

- Pour l'enseignement secondaire, il conviendra de travailler sur des notions déjà abordées et éventuellement de poursuivre les apprentissages (en fonction des niveaux et des échéances des examens si le confinement devait perdurer). Le VR remettrait en place l'accès gratuit à Pronote et aux ressources numériques hébergées sur le site du vice-rectorat. Des clés 3G seront distribuées aux familles les plus défavorisées. Une pochette papier peut être distribuée aux familles qui le souhaitent.

Dans tous les cas, il n'est pas envisageable d'évaluer les élèves dans ce premier temps.

Si une distribution de dossiers papiers doit être faite durant la durée de confinement, ce motif de déplacement apparaîtra sur l'attestation de déplacement. Il vous est demandé d'organiser cette distribution selon des modalités visant à réduire les trop fortes affluences.

➤ Présence des personnels enseignants dans les établissements

A compter du début du confinement annoncé dès ce soir minuit, il n'est pas demandé d'avoir une permanence journalière dans les établissements scolaires.

Par contre, certains établissements resteront ouverts pour accueillir les enfants de l'enseignement privé ET public des personnels prioritaires. Les parents doivent inscrire leur enfant afin de bénéficier de ce dispositif. Il a été précisé que seuls les enfants ayant leurs deux parents exerçant dans une profession dite prioritaire (personnel de santé et de sécurité civile pour le moment) pourront être accueillis.

Ces établissements seront aussi ouverts les mercredis après-midi s'agissant des établissements du primaire.

Ces établissements sont en province sud :

- Pour le primaire : Surleau, Champmoreau, Gustin, Degreslan, Chaniel. Il a été indiqué que le taux d'encadrement ne dépasserait pas 8 à 10 élèves par enseignant.

- Pour le secondaire : Dumbea sur Mer, Mariotti et éventuellement Magenta selon le nombre d'élèves inscrits.

Nous n'avons à ce jour pas d'informations pour les autres provinces à part le collège de Paiamboué qui restera ouvert pour la province Nord.

Des enseignants volontaires sont donc nécessaires pour assurer le bon accueil de ces élèves. Le personnel qui le souhaite doit se signaler auprès de sa direction. Pour rappel, 300 enseignants s'étaient portés volontaires l'année dernière, ce qui a permis d'avoir un roulement efficient.

➤ Modalités de confinement, dépistage et vaccination

Il a été précisé qu'il y aurait une préconisation de port de masque obligatoire dès le début du confinement. Les attestations de déplacement devraient être en ligne d'ici la fin de la journée sur tous les sites officiels. Elles devraient être similaires à celles de l'année dernière avec quelques mises à jour.

Concernant la vaccination, il est envisagé de réserver le CMS (Centre Médicosocial) de Montravel pour vacciner les personnels prioritaires dont les enseignants qui se seront portés volontaires. En aucun cas, cette vaccination ne sera obligatoire.

Plus généralement, concernant la vaccination de la population, il a été précisé que le critère d'âge ne serait plus un critère sélectif. Les personnes en longue maladie, celles ayant des facteurs de comorbidité et les enseignants seraient prioritaires.

Pour les dépistages, un point doit être fait entre les institutions en fin de journée.

➤ Communication et suivi de crise

Un point presse du gouvernement sera fait chaque jour à 10h sur les différents médias. Nous aurons une réunion avec les institutions chaque fin de semaine. Nous vous invitons à nous faire parvenir vos remontées au fur et à mesure afin que nous puissions relayer les réussites et les difficultés rencontrées.

➤ Concours pour l'enseignement secondaire

Le VR nous a confirmé que les épreuves en Visio sont maintenues ainsi que les prochaines épreuves écrites de l'agrégation. Pour les autres concours à venir, un point de situation sera fait au fur et à mesure.